



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail



Abidjan Convention
Convention d'Abidjan



Au service
des peuples
et des nations

QUINZAINE NATIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE
QNEDD 2020

THEME : «La nature nous parle»

**PROJET DE DECLARATION DU GOUVERNEMENT LORS DE LA JOURNEE
MONDIALE DES OCEANS**



United Nations
Convention to Combat
Desertification



« Ensemble nous pouvons agir pour la nature »
durable »

« Innovation pour un océan

« La nourriture. L'alimentation. Les fibres »



Chères Ivoiriennes,

Chers Ivoiriens,

Chers habitants de la Côte d'Ivoire,

Le 08 juin de cette année, la Communauté Internationale célèbre encore la Journée Mondiale des Océans (JMO). Cette célébration vise à nous rappeler le rôle des océans comme source de vie partout dans le monde.

L'édition 2020 de la JMO est placée sous le thème « Innovation pour un océan durable » avec pour slogan « Ensemble nous pouvons protéger et restaurer nos océans ».

C'est l'occasion, pour la communauté internationale en général et le Gouvernement ivoirien en particulier, de sensibiliser les populations, surtout riveraines du littoral, sur les voies et moyens à explorer pour la conservation efficace et l'utilisation durable des océans, des mers et des ressources marines et côtières.

Mesdames et Messieurs,

Il est fondamental de savoir et de comprendre que les océans possèdent vraiment tout : de la vie microscopique du plancton aux végétaux supérieurs et au plus grand mammifère marin qui ait jamais vécu sur terre ; de l'incolore à l'étincelant ; de l'eau gelée à l'eau en ébullition ; de la surface baignée de lumière à l'obscurité mystérieuse des parties les plus profondes de la planète que sont les fosses abyssales. A cela s'ajoutent les lagunes côtières, présentes dans notre pays et qui sont la plupart du temps sous influence marine.

Chers compatriotes,

Les Océans et les Mers, c'est au moins 70 % de la surface de la terre, 90 % de l'eau de la planète. Ils sont la source principale des précipitations. Ils sont une composante essentielle de l'écosystème terrestre.

En effet, les Océans sont une source de biodiversité, de nourriture et de vie. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), plus de 40% de la population mondiale vit à moins de 100 kilomètres des côtes. Une meilleure gestion des ressources marines et côtières s'avère par conséquent essentielle pour assurer la sécurité alimentaire à l'échelle de la planète.

Mesdames et Messieurs,

Sans les Océans et les Mers, la vie ne pourrait exister sur terre. Les avantages qu'ils nous procurent sont nombreux et divers. Bien que la liste soit longue, nous pouvons en citer quelques-uns :

- la pêche et l'aquaculture qui emploient directement 56 millions de personnes ;
- les océans source importante de nourriture abritent 80 % de la biodiversité de la planète ;
- les océans nous procurent une énergie renouvelable essentielle ; des dispositifs visant à générer de l'électricité à partir des vagues et des marées sont actuellement mis au point, ainsi que des parcs éoliens en pleine mer ;
- les océans jouent un rôle important dans la régulation du climat. En effet, les océans procurent la vapeur d'eau nécessaire à la formation des nuages et à la pluviométrie ;
- le cycle de l'eau passe toujours par les océans, transite par l'atmosphère pour finir sa course dans les lacs et rivières ainsi que dans le sol et reprend le chemin inverse ;
- de même, les océans absorbent environ un tiers de toutes les émissions du CO₂ issu des activités de l'homme et deviennent ainsi des « puits de carbone » ;
- plus de 90% de la chaleur supplémentaire causée par le réchauffement de la planète est stockée dans les océans. Sans ce service écosystémique et les effets de réchauffement et de refroidissement des courants océaniques, les températures à l'échelle de la planète seraient trop instables pour que la vie puisse s'y maintenir ;
- les océans, offrent également, des zones côtières propices à des activités socio-économiques de premier plan, à travers une agriculture productive, du tourisme balnéaire, des activités portuaires à haut potentiel économique ainsi que de très nombreuses activités génératrices de revenus.

Hélas ! Hélas ! les activités menées par l'Homme, en particulier depuis l'ère industrielle, menacent fortement nos océans. Ainsi, la surpêche est responsable

de la réduction des populations ressources halieutiques. Elle menace l'approvisionnement en éléments nutritifs et modifie les chaînes alimentaires marines.

Environ 80% de la pollution des océans sont d'origine terrestre, et les zones côtières sont particulièrement vulnérables à cette pollution.

Le plastique dans le milieu marin, pose également de graves problèmes en raison des énormes plaques flottantes de déchets qui se forment dans les océans. Le changement climatique et ses conséquences portent atteinte à la survie de certaines espèces marines à travers l'acidification des océans, l'augmentation de la température de la mer, l'accélération de l'érosion côtière.

L'aménagement non intégré du littoral détruit et dégrade les écosystèmes marins et côtiers importants tels que les récifs coralliens, les prairies sous-marines et les mangroves.

En d'autres termes, la pollution directe et indirecte, à travers nos activités, fait progressivement perdre à nos océans leurs propriétés et potentialités, au point où la vie sur terre s'en trouverait menacée si nous n'inversons pas la tendance.

Mesdames et Messieurs,

Chers compatriotes

Même si nous ne vivons pas à proximité des océans, nous avons besoin d'océans propres et de zones côtières bien aménagées pour rester en bonne santé et assurer notre survie. Chacun d'entre nous peut apporter sa contribution à la protection des océans et il est temps d'agir.

Prendre soin de nos océans n'est pas une option c'est une priorité. Dans ce sens, différentes organisations nationales et internationales, communautés et individus, collaborent à la protection et la conservation de nos océans. C'est le lieu ici de remercier au nom du Gouvernement ivoirien et du peuple de Côte d'Ivoire, l'ensemble de nos partenaires techniques et financiers, notamment ONU-Environnement et la Convention d'Abidjan, le Fonds pour l'Environnement Mondial, le Programme des Nations Unies pour le Développement, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, pour leur appui toujours renouvelé.

Ivoiriennes,

Ivoiriens,

Habitants de la Côte d'Ivoire,

Nous ne le dirons jamais assez, notre vie dépend de notre océan et nous avons l'obligation de le protéger pour continuer de bénéficier de ses énormes ressources et services. C'est pourquoi, soutenir l'économie bleue peut nous aider à atteindre l'Objectif numéro 14 de Développement Durable (ODD 14) sur la « vie aquatique » à travers l'initiation de technologies, de politiques, de réglementations et d'instruments financiers innovants. C'est à cela que le thème « Innovation pour un océan durable », de la Journée Mondiale des Océans 2020, nous invite.

La Côte d'Ivoire, pays côtier par excellence et ne pouvant se dérober à cette tâche de protection des océans, tente de prendre sa part dans cette perspective à travers différentes initiatives telles que (i) l'adoption, en juin 2017, de la loi relative à l'aménagement, la protection et la gestion intégrée du littoral, (ii) l'existence de plusieurs institutions de formation et de recherche scientifique sur les océans et les zones côtières, (iii) la mise en place du plan POLLUMAR destiné à la lutte contre la pollution marine, (iv) l'existence du Programme National de Gestion de l'Environnement Côtier, (v) enfin la mise en œuvre du Projet d'Investissement pour la Résilience des Zones Côtières Ouest-Africaines (WACA-ResIP) financé par la Banque mondiale sur la période 2018-2023, etc.

Ivoiriennes,

Ivoiriens,

Habitants de la Côte d'Ivoire,

Sauvons donc nos océans pour sauver notre vie! Modifions nos gestes quotidiens, adoptons des habitudes plus soucieuses de l'environnement et encourageons nos proches à en faire de même. Notre comportement individuel et éco-citoyen fera la différence, en vue de protéger et restaurer ensemble nos océans et d'assurer ainsi les besoins des générations présentes, sans compromettre la possibilité pour les générations futures à assurer les leurs.

Mesdames et Messieurs, au terme de cette déclaration, je rappelle que la pandémie du COVID-19 est encore présente. Tout en exprimant la compassion et présentant les sincères condoléances du gouvernement à toutes les familles endeuillées par cette pandémie, je vous invite à continuer d'observer les mesures barrières édictées par le Gouvernement contre la Covid-19.

Je vous remercie.

